

une valse et une polka, leurs lèvres avaient murmuré ce que leurs yeux, depuis longtemps, avaient compris. Et Jeanne, qui n'avait plus de père, bien vite, rougissante, avait ajouté :

— Demain, je dirai tout à maman.

Elle fit comme elle avait dit, l'honnête petite fille. Sa mère l'écouta sans l'interrompre, et ce silence mit une angoisse à son coeur. Elle plaçait Jean si haut sur le piédestal de son amour, qu'elle n'avait pas prévu qu'on le pût discuter.

Et voici que sa mère raisonnait, — comme si l'on doit raisonner quand l'amour chante au coeur des jeunes filles !

Il faut vous dire, enfants, que Jeanne, fille unique et, de plus, future héritière de tante Agnès était ce qu'on est convenu d'appeler "un bon parti", un de ceux que courent volontiers messieurs les chasseurs de dot.

Jean, au contraire, issu d'une honorable souche d'anciens officiers, n'avait de fortune que peu ou prou. Tout son avoir consistait dans les solides études qu'il avait faites et dans sa place d'employé principal dans une maison de banque. C'était peu au regard du monde.

La mère de Jean fut bientôt renseignée ; et, comme c'était un caractère tout d'une pièce, qui avait juré de marier sa fille richement elle décida que Jean ne devait, ne pouvait pas être l'époux attendu. Le soir même, elle signifia sa volonté.

Les larmes coulèrent brûlantes, cette nuit-là, sur les oreillers du petit lit tout blanc, dans la chambre de Jeanne. Le lendemain, dès l'aube, la jeune fille était chez tante Agnès, à qui, toute sanglotante, elle conta sa grande misère.

La bonne vieille prit dans ses mains la jolie tête, baisa les deux pauvres yeux, noyés, rougis, puis dit simplement :

— Ne pleure plus, fille, ça enlaidit.

Prends patience, tante Agnès se charge de tout.

—:—

On était alors au commencement de mars. De ce jour l'excellente femme commença près de sa belle-soeur une série d'escarmouches adroitement menées, dans lesquelles, sans aborder directement la position, car elle connaissait le caractère autoritaire de sa parente, elle battait pourtant en brèche la résolution de celle-ci par tous les bons arguments que lui suggérait son désir d'assurer le bonheur des deux enfants qu'elle savait dignes l'un de l'autre. Peu à peu la mère de Jeanne abandonna une partie des préventions qu'elle dut reconnaître mal fondées et, le 31 mars, tante Agnès constata qu'il ne restait plus qu'à donner l'assaut.

Elle décida que le grand coup serait porté le lendemain, mais par un des intéressés. Et voici comment elle fit intervenir le poisson d'avril dans l'affaire.

—C'est demain le 1er avril, dit-elle à sa belle-soeur, tiens-toi sur tes gardes, je te prépare un poisson ; promets-moi seulement que tu le goberas sans trop faire la grimace...

La mère de Jeanne promet en riant, — on ne se fâche pas aux jours de folie.

—:—

Le lendemain matin, tante Agnès mandait Jean chez elle et lui tenait à peu près ce langage :

—Mon cher, je crois vos affaires en bonne voie, car voici que la mère de Jeanne vous réclame. Allez vite, heureux gailard, jetez-vous dans ses bras et emportez-moi cette bastille.

Et Jean de courir.